



## **Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse**

Contact : Jean-Nathanaël Karakash  
Chef du dicastère de l'économie  
☎ 032.886.4399 / 079.670.5861

### **Pour un rôle actif des collectivités face à la crise**

Depuis quelques mois, la crise frappe durement le Val-de-Travers. Ses effets sont bien réels, avec l'introduction du chômage partiel et des licenciements dans plusieurs entreprises. C'est dans ce contexte morose qu'Étel, premier employeur de la vallée, annonce aujourd'hui un licenciement collectif d'une ampleur que la région n'avait plus connu depuis de lointaines et sombres années.

Active dans un secteur très exposé, l'entreprise subit en effet de manière violente le ralentissement de l'économie mondiale. Grâce à l'appui du groupe industriel auquel elle appartient et par cette mesure drastique, l'entreprise tente de s'adapter au mieux pour traverser la crise. Elle se donne en effet les moyens de maintenir ses activités de recherche et développement de manière à assurer son positionnement favorable à moyen et long terme.

Cependant, si ces options claires sont rassurantes quant à l'avenir d'Étel au Val-de-Travers, la perte d'une centaine d'emplois constitue un coup très dur pour les travailleurs touchés et leurs familles, pour leurs collègues, pour l'entreprise et pour la région tout entière. Le Conseil communal adresse son message de soutien à toutes les personnes concernées.

La crise qui sévit n'en est encore qu'à ses débuts. Il faut sans doute s'attendre à d'autres mauvaises nouvelles et à une longue période de difficultés. Toutefois, des motifs d'optimisme existent également, car si les entreprises exportatrices sont très exposées, celles de notre région ont su mettre à profit les dernières années de haute conjoncture pour moderniser leurs structures, optimiser leur positionnement et se préparer au ralentissement que nous vivons maintenant. De leur côté, les collectivités publiques ont pris la mesure de la situation. Elles agissent ou se préparent à agir pour soutenir l'économie, l'emploi et les personnes touchées par la crise.

Récemment consulté par l'Etat au sujet de mesures de soutien aux entreprises, à l'emploi et à la relance économique, le Conseil communal de Val-de-Travers s'est dit favorable à toutes les propositions formulées par le Conseil d'Etat. Certaines d'entre elles doivent notamment permettre de préserver le savoir-faire de nos entreprises ou encore favoriser la formation continue durant la période de basse conjoncture. Le Conseil communal demande que ces mesures soient activées par l'Etat sans délai. Il souhaite en particulier qu'Étel puisse bénéficier de soutiens pour limiter au minimum le nombre des licenciements prévus.

Dans le cadre de cette même consultation, le Conseil communal a en outre demandé à l'Etat que le plan cantonal prévoie d'activer dès maintenant le développement de secteurs publics ou parapublics qui représentent des investissements hautement rentables à long terme et un potentiel important en termes d'emplois. A ce titre, le moment serait particulièrement opportun pour développer des domaines tels que la prévention sanitaire, le maintien à domicile des personnes âgées, l'assainissement énergétique des bâtiments, la création de places de crèche et parascolaires ou encore le développement de l'aide aux élèves en difficultés.

A son niveau, avec les modestes moyens qui sont les siens et en étroite collaboration avec le canton et les autres communes, le Conseil communal de Val-de-Travers entend se battre activement contre la crise, avec l'espoir de limiter tant que faire se peut son impact.

Nous pouvons avoir pleinement confiance dans la capacité maintes fois démontrée de notre région à se montrer solidaire et innovante pour faire face à l'adversité et ainsi rebondir.

Val-de-Travers, le 10 février 2009

*LE CONSEIL COMMUNAL*